

Image not found or type unknown



Emménagement avec co-parent en situation irrégulière

Par **Catherine19**, le **10/10/2023** à **17:14**

Bonjour,
Voici ma situation : Je suis française, enceinte d'un tunisien en situation irrégulière sur le sol français, avec qui je suis en couple mais non-mariée. (Je précise qu'il souhaite reconnaître notre enfant.)
J'ai deux questions :
- Est-il légal que je l'héberge ?
- Et a-t-il le droit de posséder une adresse en France ?